



**COMMUNE
DE LA
GRANDE BÉROCHE**

Arrêté relatif à la validation du comité de l'assemblée villageoise de Fresens

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,
vu le règlement général de commune (RGC), du 11 décembre 2017 ;

arrête :

Art. 1^{er} : Selon l'art. 2 du règlement général de commune du 11 décembre 2017, le Conseil général valide la nomination du comité de l'assemblée villageoise de Fresens.

Art. 2 : Ce comité est constitué des personnes mentionnées sur la liste ci-dessous, avec désignation de leur fonction.

FONCTION	NOM ET PRÉNOM	ADRESSE	
Président	MAGNIN Marc-André	Vy d'Etra 11	2027 Fresens
Vice-président	BESSION Olivier	Sur l'Arcie 8	2027 Fresens
Secrétaire	JONER Mélodie	Vy d'Etra 9	2027 Fresens
Trésorière	CORTHAY Anne-Marie	Chemin du Muret 10	2027 Fresens
Membres	ZWAHLEN Philippe	Rue du Vieux-Puits 10	2027 Fresens
	ZWAHLEN Stéphane	Chemin des Reussilles 8	2027 Fresens
	HIRSBRUNNER Thérèse	Sur l'Arcie 8	2027 Fresens

Art. 3 : Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

La Grande Béroche, le 28 octobre 2024

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL
Le président, Le secrétaire,
Jean Fehlbaum Patrick Ginggen